

LE JOUR

D'ALGERIE

Importation auprès de l'UE au titre de l'exercice 2017

Ouverture de la domiciliation bancaire pour les licences

Page 4

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4131 - Dimanche 26 mars 2017 - Prix : 10 DA

Futur Parlement

Ould Abbas : le FLN vise à «rafler» la majorité des sièges

Page 3

Nécessité fait loi

Par Mohamed Habili

Le gouvernement entend-il interdire l'importation de tout produit fini autres que les produits de première nécessité, alimentaires et autres, comme par exemple les médicaments ? On le croirait en tout cas sur la foi des propos tenus la semaine dernière par le ministre du Commerce par intérim, Abdelmajid Tebboune, dans un entretien avec la Chaîne III, au cours duquel il a vivement fustigé l'explosion des importations de ces dernières années, qui s'est étendue, a-t-il dit, à des produits parfaitement superflus, un luxe ou une gabegie que ne peut se permettre un pays dont la balance commerciale accuse un déficit de 17 milliards de dollars. Et de convenir qu'effectivement instruction est donnée aux banques de refuser les domiciliations relatives à ce type de produits. Mais comme par la même occasion, il a invité les opérateurs à renouveler leurs licences d'importation, celles dont ils disposent étant arrivées à échéance, on ne sait plus très bien comment il faut précisément l'entendre. En particulier, on ne sait plus si l'interdiction concerne tous les produits finis, «de 7° et de 8° nécessité» comme il les a qualifiés lui-même, auquel cas l'importateur n'a même pas à chercher à obtenir une licence s'agissant d'eux, ou s'il ne l'apprend qu'après coup, qu'une fois sa demande repoussée. Ce qui laisse supposer que toutes les demandes ne le seront pas, qu'il y a là pour tout un chacun une chance à tenter.

Suite en page 3

La pomme de terre reste à 90 DA

La flambée des prix inquiète les citoyens



Le désormais précieux légume a été cédé hier à 90 DA le kilo dans la majorité des marchés. Ces cours stabilisés à la hausse sont une menace pour la bourse du citoyen modeste. Lire page 2

FFS

L'élection d'un Parlement «fort» passe par une «large participation»

Page 3

Le poète-musicien a célébré à Alger ses 50 années de carrière

Mémorable concert de Lounis Aït Menguellet

Page 13

La pomme de terre reste à 90 DA

La flambée des prix inquiète les citoyens

■ Le désormais précieux légume a été cédé hier à 90 DA le kilo dans la majorité des marchés. Ces cours stabilisés à la hausse sont une menace pour la bourse du citoyen modeste.

Par Meriem Benchaouia

Depuis près de deux mois, les citoyens assistent à une incompréhensible flambée des prix des denrées alimentaires. Hormis certains produits soutenus par les subventions étatiques, les autres continuent leur ascension. En effet, les Algériens vivent au rythme des augmentations des prix de divers produits alimentaires. Ces hausses inexplicables concernent essentiellement les fruits et légumes. Les prix pour certains produits ont grimpé de 50% alors que la pomme de terre, elle, se voit escalader les 100%, voire plus. Ainsi, le désormais précieux légume a été cédé hier à 90 DA le kilo dans la majorité des marchés. Ces cours stabilisés à la hausse sont une menace pour la bourse du citoyen modeste. Un fait considéré par la population comme une véritable menace pour leur pouvoir d'achat, d'autant plus que ce produit constitue la base même des tables de la famille algérienne. Ce tubercule réputé comme légume des pauvres est désormais inaccessible pour les petites bourses. Une tournée à travers les marchés renseigne suffisamment sur l'état d'esprit des consommateurs. Sans surprise, les citoyens sont réellement inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Pour de nombreux consommateurs cette spéculation est due au manque de régulation du marché. Ils demandent à l'État de prendre ses responsabilités pour permettre aux ménages de survivre. De nombreux chalandiers rencontrés ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ces prix, expliquant ce fait par la spéculation et le monopole exercés sur ce produit vital, en l'absence d'un contrôle et d'un suivi des marchés de gros et des chambres froides, notamment. Malgré les déstockages et les assurances des autorités, la tendance haussière risque de durer dans le temps. Certes, le citoyen ne fait plus confiance aux discours et promesses mais la planification, la disponibilité, le suivi et la commercialisation font défaut à tous les niveaux bien que l'eau n'a pas manqué avec les chutes de pluies en quantités suffisantes. Si ces pénuries s'ins-

tallent en cette période c'est déjà un signe d'alerte pour les mois à venir. Le ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, avait indiqué, il y a quelques jours à Alger, que le prix réel de la pomme de terre, dont la production était en abondance, s'élevait à 45 DA. Le ministre avait expliqué que ce sont les «nombreux» spéculateurs qui étaient derrière la flambée des prix. Il promettait, alors, des mesures fermes à leur encontre et a indiqué que «l'Etat sévira contre tous ceux qui portent atteinte aux besoins essentiels de consommation du citoyen». Il a rappelé, dans ce sens, que ses services avaient récemment mis au jour un réseau de spéculateurs. Opération grâce à laquelle quelque 21 000 tonnes de pomme de terre ont été saisies à Ain Defla. Il avait expliqué que les quantités stockées et saisies faisaient partie des stocks d'un réseau de spéculateurs qui faisaient dans la rétention et avaient pignon sur rue grâce à leur monopole.

Le contrôle pour lutter contre la spéculation

Le directeur du commerce de Chlef, Nadjim Benzina, a, quant à lui, cité la règle de l'offre et de la demande qui régit le marché, assurant que des sorties d'inspection étaient organisées sur le



Ph/D.R.

terrain, en coordination avec la DSA, pour veiller sur les opérations de déstockage de la pomme de terre. Si les inondations de janvier dernier expliquaient en partie cette hausse des prix à Chlef, il n'en demeure pas moins que la cause principale était à chercher dans la spéculation et le monopole exercés, par certains, à travers la location des terres et le stockage de la récolte en chambre froide, a assuré, en outre, le président de l'association des commerçants de gros de fruits et légumes de la wilaya, Laid Boutira. Selon Mohamed Bouali, la filière de la pomme de terre était soumise à deux lois réglementaires, la première relative à la production et

stockage de semences, et la seconde à la production destinée à la consommation, et ce, à travers le Centre national de contrôle et certification des semences et plants, qui devait donner son accord concernant les quantités destinées au stockage. Néanmoins, il existe des contrevenants à ces lois, que la direction des services agricoles œuvre à débusquer, a-t-il assuré. Le même responsable a signalé l'organisation de tournées d'inspection, en coordination avec la direction du commerce, afin de constater l'application de ces lois sur le terrain. Des actions qui ont abouti à la découverte d'une quantité de près de 900 qx de pomme de terre stockés illéga-

ment, alors qu'elle était normalement destinée à être injectée sur le marché durant la semaine en cours. Il a signalé, en outre, un volume de près de 34 000 qx de pomme de terre destinés au déstockage le mois d'avril prochain, pour la consommation, au moment où près de 4 560 qx seront destinés aux semences. La wilaya de Chlef a occupé la 10^e place nationale en matière de production de pomme de terre durant la campagne 2015-2016, avec une récolte de 1 270 040 qx, selon les chiffres fournis par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

M. B.

Belkacem Sahli (ANR) au sujet de la campagne électorale Les discours «doivent être contre le défaitisme»



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a insisté, samedi à Sétif, sur le fait que les «les discours de la campagne électorale doivent être réalistes, loin du populisme, porteurs d'espoir et contre le défaitisme, avec franchise et conviction». Au cours d'une rencontre regroupant les cadres et les têtes de listes de son parti, à l'hôtel Hidhab, Belkacem Sahli a affirmé que «les discours de la campagne électorale doivent être dénués de toute forme de diffamation, divulguant les vérités sans déformation». Il a tenu à souligner, dans ce contexte, que l'ANR «n'a ni ennemis, ni adversaires, seulement des concurrents au service du pays», précisant que le discours de son parti «reposera sur le travail de proximité et les réseaux sociaux, avec respect et complémentarité des missions des organismes partenaires, à savoir l'administration et la Haute instance indépendante de surveillance des élections». Appelant les

citoyens à participer massivement au prochain rendez-vous électoral, Belkacem Sahli a estimé que «l'intérêt de l'Algérie réclame que les partis politiques s'entendent et s'allient dans le cadre du Front national intérieur, auquel le président de la République Abdelaziz Bouteflika a appelé dans plusieurs occasions». Le secrétaire général de l'ANR a révélé, en outre, durant cette même rencontre, la liste officielle des candidats de son parti inscrits dans la circonscription électorale de la wilaya de Sétif et évoqué les volets politique, économique et social de son programme. Il a également précisé que l'Alliance nationale républicaine va participer dans 36 circonscriptions électorales au niveau de 33 wilayas, avec 53% d'hommes et 47% de femmes dont 7 têtes de listes dans leurs wilayas respectives, ajoutant que 86% des candidats sont des universitaires.

L. M.

Tizi Ouzou

Une cache d'armes découverte par un détachement de l'ANP

Un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert, vendredi à Tizi Ouzou, une cache contenant des armes et des denrées alimentaires, ainsi qu'une importante quantité de médicaments, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans

le cadre de la lutte antiterroriste, et suite à une opération de fouille et de ratissage, menée dans la zone d'Ait Meslayen à Tizi Ouzou, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert, hier 24 mars 2017, une cache d'armes contenant un pistolet mitrailleur de type

Kalachnikov, deux grenades de confection artisanale, un chargeur pour mitrailleuse lourde de type FMPK, des denrées alimentaires et une importante quantité de médicaments», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée,

des détachements de l'ANP ont intercepté à «Tamanrasset et In Guezzam, cinq contrebandiers et saisi 2 véhicules tout-terrain, 4 détecteurs de métaux, 2 marteaux piqueurs, 2 groupes électrogènes et un téléphone satellitaire», ajoute le communiqué du MDN.

Ali Y.

Futur Parlement

Ould Abbas : Le FLN vise à «rafler» la majorité des sièges

■ Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbas, a déclaré, samedi à Médéa, que le parti vise à «rafler» la majorité des sièges du futur Parlement et conforter ainsi sa position de première formation politique du pays.

Par Yasser F.

S'exprimant à l'occasion d'une rencontre régionale regroupant les candidats du parti du Centre du pays pour les législatives du 4 mai prochain, Ould Abbas a indiqué que le FLN «ne va pas se contenter d'une victoire relative à ces élections, mais vise à remporter la majorité absolue des sièges de l'Assemblée populaire nationale». «Notre objectif est de gagner ces élec-



tions et d'assurer une large victoire du parti lors de ces échéances électorales», a-t-il affirmé devant les candidats du parti, les appelant à travailler en «rangs serrés» et à privilégier l'action de proximité. M. Ould Abbas a invité les candidats à

être «plus offensifs» et «plus présents» sur le terrain afin de concrétiser l'objectif tracé, estimant que la réussite à ces élections requiert une forte mobilisation des candidats et de l'ensemble des structures locales du parti. Pour le secrétaire

général du FLN, les législatives du 4 mai représentent un rendez-vous politique crucial pour la stabilité du pays et la nation algérienne, et qu'à ce titre, tous les efforts doivent converger pour atteindre cet objectif.

Y. F./APS

FFS

L'élection d'un Parlement «fort» passe par une «large participation»

L'élection d'un Parlement «fort» ne peut se faire qu'avec une «large participation» des citoyens aux élections législatives du 4 mai prochain, a estimé, vendredi à Alger, le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Abdelmalek Bouchafa. «Nous

sommes conscients que la mise en place d'un Parlement fort ne peut se faire sans une large participation de tous les Algériens, sans aucune exclusion (...) pour imposer le changement pacifique», a indiqué M. Bouchafa lors d'une rencontre consacrée à la présentation des têtes de

listes du FFS aux prochaines législatives. Mettant en avant l'importance du rendez-vous du 4 mai prochain, le premier secrétaire du FFS a souligné l'«engagement» de son parti pour la «reconstruction d'un consensus national» visant l'«édification d'une Algérie libre

et démocratique». D'autre part, M. Bouchafa a indiqué que le FFS prendra part aux élections législatives du 4 mai dans 30 wilayas et 3 circonscriptions électorales à l'étranger, avec 3 femmes têtes de listes.

L. O.

Dans le but d'apporter leurs expériences et savoir-faire aux futures sociétés mixtes

L'Algérie signe des joint-ventures avec des compagnies maritimes étrangères

Dans le but de maîtriser le management et d'assurer des formations spécialisées, qui sont les deux points faibles des sociétés maritimes nationales, la piste de partenariat est favorisée avec des compagnies maritimes étrangères pour établir des joint-ventures de droit algérien.

Néanmoins pour l'économie nationale, le transport maritime sollicite des sociétés étrangères qui peuvent apporter leur expérience et leur savoir-faire aux futures sociétés mixtes. En effet, les compagnies de transport maritime des marchandises Cnan-Nord et Cnan-Med, filiales du Groupe public de transport maritime (Gatma) prévoient de créer des joint-ventures avec des compagnies maritimes étrangères en vue d'optimiser l'exploitation des navires. Selon le directeur de la marine marchande et des ports auprès du ministère des Travaux Publics et des

Transports, Mohamed Benboushaki, dans cette perspective des discussions ont été entamées avec de grandes compagnies maritimes pour établir des joint-ventures de droit algérien. Selon lui, les sociétés étrangères peuvent apporter leur expérience et leur savoir-faire à ces futures sociétés mixtes en exploitant avec Cnan-Nord et Cnan-Med les nouveaux navires acquis ou à acquérir par ces deux compagnies nationales dans le but d'optimiser la gestion et l'exploitation de la flotte nationale. Les deux compagnies ont déjà acquis neuf nouveaux navires dans le cadre du plan de développement de la flotte maritime marchande nationale, qui prévoit l'acquisition d'un total de 25 navires composés de 18 cargos pour Cnan-Nord et sept navires pour Cnan Med. L'enjeu principal de ces deux sociétés qui font face à des difficultés

managériales, explique le même responsable, est d'assurer efficacement la gestion commerciale des navires et de les rentabiliser en se basant sur le transfert du savoir-faire des compagnies étrangères. L'autre objectif visé d'un tel partenariat est d'assurer également des formations spécialisées qui manquent avec acuité en Algérie. A ce propos, M. Benboushaki relève que les autorités publiques ont opté pour cette piste de partenariat afin de maîtriser le management et d'assurer des formations spécialisées, qui sont les deux points faibles des sociétés maritimes nationales. En parallèle, le secteur prévoit de lancer de nouvelles formations dans les métiers maritimes. C'est dans ce cadre qu'une formation en Post-graduation spécialisée en shipping sera introduite à partir de la rentrée universitaire prochaine à l'Ecole nationale supérieure

maritime (ENSM) de Bousmail (Tipasa).

Légère baisse du trafic de marchandises en 2016

Par ailleurs, le bilan du trafic global des imports et exports enregistré au niveau des dix ports commerciaux du pays en 2016 a connu une baisse de 3,34% par rapport à 2015, s'établissant à 129 millions de tonnes (MT) contre 133 MT. Le port d'Arzew vient en tête des ports qui ont connu le trafic le plus important en 2016 avec 45,48 MT de marchandises débarquées et embarquées, suivi par ceux, respectivement, de Skikda avec 27,1 MT, de Béjaïa avec 19,52 MT et d'Alger avec 15,9 MT. Les produits pétroliers ont représenté 62% du trafic global de marchandises avec 80,3 MT, suivis des produits agricoles avec 15%.

LA QUESTION DU JOUR

Nécessité fait loi

suite de la page Une

Quel sort sera réservé à celles qui portent sur des produits non pas de «7^e et 8^e nécessité», mais disons de «2^e et de 3^e nécessité»? Du moins l'importateur de chewing-gum, donné en exemple par le ministre, sait par avance à quoi s'en tenir; il doit changer soit de produit soit de domaine d'activité. Celui de chocolat aussi, à ce qu'il semble, encore que son cas soit plus défendable. Une liste de produits autorisés à l'importation serait en préparation, à moins qu'elle ne soit déjà prête, et c'est par rapport à elle que les verdicts des services concernés seraient rendus. Quoi qu'il en soit, le gouvernement s'est fixé un objectif, qui est de réduire de 15 milliards de dollars la facture des importations. Il ne s'en détournera pas, sauf circonstances exceptionnelles. Faut-il compter au nombre de ces dernières une hausse significative du prix du baril, qui surviendrait à bonne distance de la fin de cette année? Le ministre du Commerce n'a pas soulevé cette éventualité, et on le comprend. Il n'en reste pas moins judicieux de ne pas la perdre de vue. C'est qu'il est déjà arrivé aux pouvoirs publics de mettre en œuvre des mesures restrictives à l'effet de réduire le coût des importations, mais qui pour le moins n'ont pas été couronnées de succès. Celles qui ont été prises en 2009, dans le cadre d'une loi de finances complémentaire, ont suscité du mécontentement dans une partie de l'opinion, qui y a vu l'amorce d'un nouveau cours économique, un divorce d'avec la ligne libérale suivie jusque-là. Mais loin de se tasser, c'est à partir de ce moment que les importations et leur coût ont au contraire véritablement explosé. Il faut dire que passé l'année 2009, marquée par un retournement à la baisse du marché pétrolier, le prix du baril est reparti à la hausse. Si bien que les belles résolutions de cette année n'ont pas réduit les importations, si elles les ont peut-être empêchées d'atteindre un sommet. Mais il y a toutefois différence de taille entre cette année-là et 2017: ce qu'il y a en perspective ce n'est pas une hausse mais plutôt une baisse du prix du baril. Voilà pourquoi il faut prendre au sérieux le gouvernement quand il se montre déterminé à ramener à l'équilibre la balance commerciale.

M. H.

Quant au nombre de conteneurs ayant transité par les ports commerciaux du pays en 2016, il était de plus de 1,91 équivalent vingt pieds (evp) contre 1,8 million evp en 2015, en hausse de 6%, sachant qu'un conteneur standard d'un evp mesure près de 2,6 mètres de haut sur 2,4 mètres de large et 6,1 mètres de long.

Louiza A.R./APS

Benghebrit

Le concours de recrutement d'enseignants prévu en juin

■ Après avoir relevé que le nombre de postes ouverts pour ce concours «n'a pas encore été défini», Nouria Benghebrit a affirmé que son département ministériel continuerait à exploiter les listes de réserve dans le recrutement en plus de ce concours.

Par Ghany H.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé, samedi à Alger, que le concours de recrutement d'enseignants sera organisé vers la fin juin 2017. Intervenant en marge d'un séminaire international sur le processus d'élaboration des cartes et atlas scolaires, la ministre a indiqué que «le concours de recrutement d'enseignants sera organisé vers la fin juin et concernera toutes les matières dans les trois cycles d'enseignement (primaire,

moyen et secondaire) et non pas les enseignants de physique et de mathématique comme prévu auparavant». Après avoir relevé que le nombre de postes ouverts pour ce concours «n'a pas encore été défini», M^{me} Benghebrit a affirmé que son département ministériel continuerait à exploiter les listes de réserve dans le recrutement en plus de ce concours. Elle a ajouté que son secteur «adoptera une vision inclusive» dans la désignation des postes en intégrant les postes vacants après le départ de leurs titulaires à la retraite.

G. Y./APS



Ph.D. R.

Urbanisme et architecture à Béjaïa

Les missions du comité de wilaya définies

Le wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, a installé officiellement jeudi dernier le comité de wilaya chargé de l'urbanisme et de l'architecture et préside une première réunion de cet organe visant à apporter une expertise dans le domaine et améliorer la situation de l'urbanisme et de l'architecture de la

wilaya. Ce comité, récemment créé par arrêté du wali, est composé des directions de l'urbanisme, équipement, logement, environnement, agriculture, culture, énergie et hydraulique ainsi que le président de la commission urbanisme de l'APW et le président de l'Ordre des architectes. Il a été convoqué pour donner son avis sur les orientations et directives pour corriger et améliorer l'architecture. «Cette rencontre a été aussi programmée pour débattre des activités du comité», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Le chef de l'exécutif a déclaré

que «dorénavant tous les futurs projets structurants publics et privés seront au préalable examinés par les membres de ce comité qui donneront, après vérification, le feu vert pour la remise du permis de construire». «La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels et urbains», telles sont les nouvelles orientations faites par le premier responsable de la wilaya qui a instruit, ajoute-t-on, «le directeur de l'urbanisme afin d'intégrer dans le cadre de ce comité d'architecture la nouvelle

conception envisagée pour moderniser nos villes et améliorer le cadre de vie du citoyen». «L'objectif visé est de privilégier la qualité et passer à la réalisation de cités intelligentes, opter pour l'éco-construction en réalisant des cités vertes avec énergie propre», fait-on savoir. Grâce à sa composante, puisque constitué de techniciens et spécialistes en urbanisme, ainsi que d'architectes (Ordre des architectes et APW), le comité va assister les investisseurs qui devront présenter leurs études à l'avenir en système 3D avec animation, comme l'a exigé le

chef de l'exécutif, a-t-on indiqué, ceci dans l'élaboration de leurs projets: études globales d'urbanisme et d'équipements, projets de paysage et d'aménagement des espaces publics, programmations des nouveaux quartiers et extensions urbaines, etc. «Il accompagnera et aidera ces derniers à définir leurs besoins, leurs objectifs et leur proposer des solutions et des procédures débouchant sur des projets mieux préparés, mieux pilotés et adaptés à l'attente des usagers», souligne-t-on.

Hocine Cherfa

Importation auprès de l'UE au titre de l'exercice 2017 Ouverture de la domiciliation bancaire pour les licences

LE MINISTÈRE du Commerce a annoncé l'ouverture de la domiciliation bancaire pour les licences d'importation et les contingents tarifaires de biens et marchandises auprès de l'Union européenne (UE) au titre de l'exercice 2017. «Dans le cadre des accords conclus avec l'UE, l'Algérie réaffirme son respect des règles régissant le commerce extérieur et les accords internationaux conclus, notamment le partenariat avec l'UE s'agissant des contingents tarifaires. A ce titre, le ministre du Commerce par intérim, Abdelmajid Tebboune, a adressé une correspondance au Gouverneur de la Banque d'Algérie pour l'ouverture de la domiciliation bancaire pour les licences d'importations et les contingents tarifaires de biens et marchandises auprès de l'UE au titre de l'exercice 2017», précise le ministère dans un communiqué. R. E.

Béchar

Quelque 6 000 aides à l'habitat rural accordées pour cette année

Quelque 6 000 aides à l'habitat rural ont été accordées à la wilaya de Béchar pour l'année en cours, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale du secteur de l'Habitat. Retenu dans le cadre de l'actuel plan quinquennal (2015-2019), ce premier quota en voie d'attribution, dont 1 000 aides seront affectées aux communes relevant de la wilaya déléguée de Béni-Abbès et les 5 000 autres aux communes de Béchar, Béni-Ounif, Kenadza, Mrija, Abadla, Erg-Farradj, Mechraâ Houari-Boumediene, Taghit, Lahmar, Boukais et Mougheul, vise à conforter l'offre concernant ce type d'habitat

très prisé à travers les 21 communes de la wilaya, a-t-on précisé. Cette offre en habitat rural permet d'atténuer grandement la demande en logements à travers la wilaya et de contribuer à atteindre un taux d'occupation de logement (TOL) de l'ordre 3,7 dans la région, alors que sur le plan national il est de l'ordre de 4,8 habitants/logement, a-t-on signalé. La wilaya s'est vu accorder depuis 2010 un quota global de 20 200 aides, dont 10 000 comme aides complémentaires en 2013 ayant profité à un nombre important de jeunes demandeurs à travers les différentes communes de la wilaya, avec des aides d'un

million de dinars chacune, a souligné la même source. L'habitat rural, en pleine extension dans la wilaya, permettant la satisfaction de la demande et le renforcement du parc logements, est le type d'habitat qui sied le mieux aux populations de la région, de par son adaptation à leurs besoins socioculturels (habitation individuelle, patio, terrasse, etc.), a-t-on expliqué à la direction locale du secteur. Il facilite aussi l'accès à un logement décent aux citoyens, grâce aux aides financières accordées par l'Etat aux bénéficiaires, a-t-on ajouté.

Yanis F.

Tamanrasset

Journées d'information sur la défense aérienne du territoire

Des journées d'information sur les forces de la Défense aérienne du territoire (DAT) ont été organisées, samedi à Tamanrasset, en direction du public. Retenues au titre du plan de communication arrêté par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'année 2017 pour raffermir les liens «Armée-Nation», ces journées d'in-

formation, qu'abrite jusqu'à lundi prochain la maison de la Culture de Tamanrasset, constituent une opportunité pour le citoyen de s'informer sur les activités de ce corps militaire, ses missions et les opportunités de formation qu'il offre. Cette manifestation d'information a été ouverte, aux noms des généraux-majors, le commandant des forces de la DAT

et le commandant de la 6^e Région militaire (RM-Tamanrasset), par le commandant régional de la défense aérienne de la 6^e RM, le colonel Maâmria Madani. Elle comporte plusieurs stands permettant au public de s'enquérir de près de ce corps de l'ANP, ses différentes missions et les voies d'enrôlement dans ses rangs. Ouali T.

Réduction de la production de pétrole

Boutarfa aujourd'hui au Koweït pour la réunion Opep et non Opep

■ Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, prendra part, aujourd'hui au Koweït, au deuxième meeting ministériel de monitoring conjoint entre les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et les pays non Opep, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Safia T.

Les travaux du meeting ministériel porteront essentiellement sur «l'examen du rapport établi par le Comité technique de monitoring chargé d'analyser le niveau de mise en œuvre de l'accord conjoint Opep et non Opep en termes de réduction de la production de pétrole durant les mois de janvier et février», a précisé le document. Les ministres aborderont également «l'évolution des marchés pétroliers et leurs perspectives à court et moyen terme», a-t-on souligné. L'Algérie, le Koweït et le Venezuela ont été désignés, avec la Russie et le Sultanat d'Oman, pour constituer le comité mixte ministériel de Monitoring Opep et non Opep chargé de s'assurer de la mise en œuvre de l'accord de Vienne du 10 décembre 2016. «L'Algérie s'est engagée à respecter l'accord du 10 décembre 2016 mais aussi à soutenir toutes les initiatives visant à la stabilisation des marchés et des prix du pétrole», relève le ministère. A ce titre, l'Algérie qui devait réduire sa production de pétrole de 50 000 barils/jour, rapporté à la production d'octobre 2016, a «totalement rempli cet engagement et compte maintenir cet effort sur toute la durée décidée», a-t-on ajouté. Selon le rapport du comité technique établi pour le mois de janvier 2017, les pays producteurs Opep et non Opep ont atteint un niveau de conformité de 86%. Les efforts se poursui-



Ph. > D. R.

vent en faveur d'une conformité «complète et opportune» à 100% des objectifs. Lors de la réunion de décembre à Vienne, 11 producteurs pétroliers non membres de l'Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep afin d'accélérer le rééquilibrage du marché mondial du pétrole en réduisant la production de 1,8 million barils/jour à partir du 1^{er} janvier 2017 sur une durée de 6 mois qui peut être prorogée de six mois supplémentaires. Ce deuxième meeting se tiendra après le premier

meeting tenu le 22 janvier 2017 à Vienne.

Les cours terminent en légère hausse à New York

Les cours du pétrole ont légèrement avancé à New York sur un marché évitant de prendre des risques avant un week-end marqué par une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du

brut, a gagné 27 cents à 47,97 dollars sur le contrat pour livraison en mai au New York Mercantile Exchange (Nymex). «Le marché du pétrole est largement en train d'attendre ce qui va se passer du côté de l'Opep», a mis en avant un expert. Plusieurs membres de l'Organisation vont se réunir dimanche au Koweït afin d'évaluer la bonne mise en œuvre d'accords de baisses de production entrés en vigueur le 1^{er} janvier. «C'est très important de savoir comment ils voient les choses : est-ce qu'ils vont pro-

longer les baisses de production?», a-t-il avancé. Les pactes signés par les membres de l'Opep, qui impliquent aussi des pays extérieurs comme la Russie, ne tiennent pour l'heure que sur le premier semestre 2017 et nombre d'analystes estiment qu'il en faut plus pour rééquilibrer le marché mondial. D'autres éléments ont toutefois été jugés plus rassurants en cette fin de semaine : selon les experts, l'Arabie saoudite, acteur dominant de l'Opep, a dit avoir réduit de 300 000 barils par jour (bj) ses exportations d'or noir vers les Etats-Unis et un cabinet indépendant, Oil movements, affirme que les cargaisons issues de l'Opep sont en baisse sur l'ensemble des pétroliers actuellement en mer. «Il faut aussi voir quel effet la reprise continue de l'activité des puits américains va avoir sur les décisions de l'Opep», a enchaîné l'analyste. Une nouvelle fois, le nombre de puits actifs a augmenté cette semaine aux Etats-Unis, selon un décompte publié le vendredi par le groupe Baker Hughes, alors que les compagnies locales ont déjà considérablement fait repartir leur activité, profitant manifestement des réductions engagées par l'Opep et ses partenaires. Cet état de fait a largement contribué au début du mois à faire chuter le marché de quelque 10%, alors qu'il avait été soutenu depuis la fin 2016 par les espoirs liés aux accords de l'Opep.

S. T./APS

Économie algérienne

Un dossier de presse est paru aux Etats-Unis

Un dossier de presse sur les atouts de l'économie algérienne et son potentiel d'investissement, est paru jeudi dans l'un des suppléments du quotidien américain The Washington Post sur le web. Le dossier composé d'une série d'articles illustrés met en exergue la stabilité du pays, «partenaire clé des Etats-Unis et du reste du monde» dans la lutte antiterroriste qui affiche, par ailleurs, un dynamisme remarquable dans sa quête vers l'émergence. «Son potentiel de croissance et sa stabilité font de la Nation un cas remarquable dans la région Mena», en dépit du fait que son économie est actuellement dépendante, en grande partie, des revenus des hydrocarbures, relève-t-on de même source. Avec l'achèvement du projet de la route transsaharienne en 2018 «l'Algérie va devenir le moteur de croissance du continent et une plateforme d'exportation vers l'Afrique», souligne-t-on. Le projet du mégaport d'El Hamdania, le plus grand de la Méditerranée, s'ajoutera à ce potentiel d'infrastructures de transport en permettant, dès sa mise en service en 2020, de relier l'Algérie à l'Afrique, à

l'Asie du Sud-Est et aux Amériques. «On ne peut parler de l'Algérie sans parler de son rôle de leader énergétique (...), le pays, le plus grand d'Afrique, de la rive méditerranéenne et du monde arabe a amplement de ressources énergétiques à canaliser et à vendre», tient-on à relever dans ce dossier destiné à promouvoir le marché algérien auprès de la communauté d'affaires américaine. La chute des cours du brut, la principale source de revenus du pays, a certes eu des effets sur l'économie mais n'a pas réussi pour autant à freiner sa marche vers la diversification économique, note la publication en mettant en exergue le nouveau modèle de croissance lancé par le gouvernement pour doper l'investissement dans un contexte baissier des prix de pétrole. «Les indicateurs (économiques) du pays peuvent être en difficulté, mais les espoirs sont comblés», souligne le document en ajoutant que l'Algérie, 18^e producteur mondial de brut, a puisé dans ses réserves pour combler le déficit de la balance des paiements. Mais elle «a absorbé la perte et a refusé de réduire ses

programmes de développement ou de (changer) ses politiques sociales», précise-t-on. Le dossier revient sur les projets ambitieux de l'Algérie dans les secteurs de l'industrie, de la finance, de l'agriculture et de l'habitat et les opportunités d'investissement qui y sont offertes. La publication a cité à cet égard le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika qui déclarait qu'«en Algérie, nous croyons aux vertus du pragmatisme et du bon sens, et nous affirmons que l'économie de notre pays et ses lois garantissent des conditions commerciales adéquates à tout opérateur». La diversification économique qui sera impulsée à la faveur du nouveau modèle de croissance, devrait assurer une transition énergétique au pays en dépit du fait qu'il soit un grand producteur de gaz en Afrique. L'Algérie prévoit d'investir à ce titre 60 milliards de dollars dans les 14 prochaines années dans le solaire et l'éolien et trace, par ailleurs, l'objectif d'atteindre une croissance hors hydrocarbures de 7% grâce à la relance de plusieurs filières industrielles. «Nous souhaitons renforcer la collaboration dans

les activités susceptibles de soutenir un passage vers des segments de marché à plus forte valeur ajoutée», a déclaré le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouhouareb, cité dans le document. En somme, l'exécutif s'est engagé à rompre avec l'économie pétrolière au cours de la prochaine décennie. Pour ce faire, «le Gouvernement a adopté une approche proactive pour préserver les équilibres macroéconomiques», a déclaré de son côté Hadji Baba Ammi, ministre des Finances, en expliquant que l'action de son département consiste à «contrôler les dépenses de fonctionnement, à réduire les importations et à améliorer la performance des régimes d'investissement public». L'objectif est aussi «de réduire le déficit courant en réduisant et en améliorant la gestion des importations tout en soutenant les exportations», a déclaré Mohamed Loukal, gouverneur de la Banque d'Algérie, qui promet de lancer des «réformes ambitieuses» pour soutenir les exportations hors hydrocarbures.

Salem K./Agences

Constantine

Lancement d'étude pour la réalisation d'un barrage de 100 millions de m³

■ Un projet portant réalisation d'un barrage dans la région de Beni Hamidène (Constantine), d'une capacité de 100 millions de m³, est actuellement «en cours d'étude», a-t-on appris auprès d'un responsable de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seaco).

Par Hatem D.

Dans une déclaration, Hakim Hireche, directeur exploitation eaux et travaux à la Seaco, a affirmé qu'une partie de l'étude de ce «projet d'envergure» est effectuée par la Direction des ressources en eau (DRE) de Constantine et l'autre par l'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt).

Le futur barrage de Beni Hamidène renforcera la mobilisation en eau dans la capitale de l'Est qui est déjà alimentée à partir du complexe hydraulique de Beni Haroun (wilaya de Mila) d'une capacité de de 960 mil-

lions de mètres cubes, a-t-il précisé, ajoutant qu'une station de traitement des eaux est également prévue.

Une fois mis en service, cet ouvrage permettra d'améliorer «sensiblement» l'approvisionnement en eau potable de la région Nord de la wilaya de Constantine, à savoir Beni Hamidène, Zighoud Youcef, Didouche Mourad, Messaoud Boudjeriou, Ibn Ziad et ce, en plus d'une partie de la commune de Hamma Bouziane et du chef-lieu de wilaya, a souligné cette même source. Selon M. Hireche, un «grand projet d'extension» depuis la station de Sidi Khelifa (Mila) pour l'alimen-

tation en eau potable des nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa, dont l'étude est en cours d'achèvement, permettra également d'assurer une meilleure alimentation en eau de la population de ces concentrations urbaines ainsi qu'Ain Nahas et la région d'El Khroub.

Ce projet d'extension de la station de Sidi Khelifa, qui alimente déjà Constantine à hauteur de 70%, est dicté, a-t-il souligné, par l'accroissement des besoins en ressources hydriques de la population de ces concentrations urbaines, notamment les deux nouvelles zones ouest et sud de Ali-Mendjeli, qui comptent actuellement de nouveaux équipements.

H. D./APS



Ph. > D. R.

Mascara/ Projet du périmètre irrigué de la plaine de Ghriiss

Mise en exploitation en mai de la première tranche

La première tranche du périmètre irrigué de la plaine de Ghriiss (Mascara) sera mise en exploitation le mois de mai prochain, a annoncé le directeur des ressources en eau de la wilaya. Ghazlaoui Omar a indiqué, lors des explications sur ce projet fournies au wali de Mascara, El-Affani Salah, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, que le taux d'avancement des travaux de la première tranche du projet a atteint les 98% et seront entièrement achevés à la fin du mois d'avril prochain pour une entrée en phase d'exploitation durant le mois de mai. Le même responsable a ajouté que la pre-

mière tranche du projet permettra de fournir, annuellement, une moyenne de 10 millions de mètres cubes d'eau pour l'irrigation de 1 200 hectares de terres agricoles des communes de Froha et de Ghriiss, et ce, par l'utilisation des moyens d'irrigation modernes. Cette première tranche du projet, qui sera élargie pour prendre en charge quelque 5 000 ha de terres agricoles situées au niveau de plusieurs communes du centre et du sud de la wilaya, a coûté la somme de 3,3 milliards de dinars et comprend la réalisation de réservoirs et de conduites à partir du barrage de Ouizert. Pour sa part, le wali de Mascara a

instruit le directeur des services agricoles (DSA), le représentant de l'Agence nationale d'irrigation et de transfert et les responsables de la chambre d'agriculture de la wilaya de se tenir prêts à réceptionner le projet et le mettre en service, surtout que nombre d'agriculteurs et leurs fils ont bénéficié de session de formation sur l'utilisation des techniques modernes d'irrigation comme le goutte-à-goutte. Par ailleurs, des portes ouvertes sur le secteur des ressources en eau et de l'environnement ont été organisées à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau.

Lydia O./Agences

Mostaganem

Attribution prochaine de 443 logements AADL

Plus de 443 logements location-vente (AADL) seront attribués dans la commune d'El Hachm de Sayada et Hassi Mameche (Mostaganem) «fin mars ou début d'avril prochain», a-t-on appris de la directrice de l'habitat. Ce quota d'habitat est réservé aux souscripteurs de 2013, soit 160 logements dans la commune de Hassi Mameche et 283 autres dans deux sites à Hachm dans la commune de Sayada, a indiqué Fatih Kessira qui a ajouté

que les logements sont prêts et n'attendent que l'achèvement des travaux d'aménagement externe. Cette attribution est le deuxième du genre après celle l'année dernière où 552 logements location-vente ont été attribués à des souscripteurs AADL1 (2001-2002). La même responsable a souligné que le programme d'habitat location-vente dans la wilaya de Mostaganem comporte 1 000 logements aux sites de Stidia et Oureah, ajoutant que le choix

du terrain pour la réalisation de 500 autres logements n'a pas été fait, de même que pour 3 000 logements similaires au titre du programme supplémentaire qui seront répartis sur les daïras de la wilaya, soit 300 à 500 logements par daïra. Quelque 5 500 souscripteurs sont inscrits au programme AADL2 dans la wilaya, alors que 6 500 logements de même formule sont en cours de réalisation. Par ailleurs, il est prévu la distribution, cette année, de

plus de 3 000 logements publics locatifs (LPL) à travers des communes de la wilaya dont plus de 1 000 logements au courant du 1^{er} trimestre 2017. Le deuxième trimestre de l'année en cours verra l'attribution de 335 logements dont 100 à Khadra, 100 Ain Tedèlès, 100 à Sour, 19 à Tazgait et 16 à Mesra. L'opération se poursuivra avec l'attribution de 890 et 865 aux troisième et quatrième trimestres de l'année en cours.

N. F.

Béchar

Réception fin avril de la nouvelle adduction d'eau potable d'Abadla

La nouvelle adduction d'alimentation en eau potable de la ville d'Abadla, à partir de la station de reprise de Kenadza, sera réceptionnée à la fin du mois d'avril prochain, a-t-on appris des responsables de l'Algérienne des eaux (ADE) de Béchar. Le renouvellement de cette adduction a été rendu nécessaire à la suite des importantes fuites d'eau enregistrées sur son tracé de 18 km, à cause de la vétusté de ses anciens équipements. Ces derniers ont été remplacés à la faveur de ce projet par une nouvelle adduction en polyéthylène haute densité

(PEHD), dont la durée dépasse les 20 années, ont-ils précisé en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'eau. Les travaux du projet, qui vise une meilleure prise en charge des préoccupations des habitants de la commune d'Abadla (88 km au sud de Béchar) en matière d'alimentation en eau potable, ont été lancés en octobre 2016 avec un coût financier de plus de 715 millions DA et un délai de réalisation de six mois, et accusent actuellement un taux d'avancement de 73%, ont-ils fait savoir. Une quantité de 4 500 m³ d'eau est achemi-

née quotidiennement à travers cette adduction à partir de la station de reprise précitée, après leur épuration au niveau de la station spécialisée du barrage de «Djorf Ettorba», qui alimente également en eau potable les villes de Béchar et Kenadza, selon la même source. Ce projet s'inscrit au titre d'un vaste programme de rénovation des réseaux d'acheminement et de distribution de l'eau potable à travers la wilaya au profit des populations de ses 21 communes, ont-ils souligné.

Agences

Ouargla/ Communes de Ouargla et Rouissat 950 millions DA pour impulser le développement

UNE ENVELOPPE de 950 millions DA a été consacrée dans la wilaya de Ouargla pour l'impulsion de l'action de développement et l'amélioration du cadre de vie du citoyen dans les communes de Ouargla et de Rouissat, a-t-on appris des responsables de la wilaya. Dégagée au titre des différents budgets de la wilaya, des plans communaux et du Fonds de solidarité des collectivités locales (FscL), cette enveloppe permettra le financement de 186 opérations, dont 109 en faveur de la commune de Ouargla et 77 dans la commune de Rouissat, a-t-on précisé. Ce financement, visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens et le soutien des communes à faibles ressources, vient prendre en charge les préoccupations pressantes formulées par les populations lors de précédentes sorties de terrain des autorités de la wilaya. La priorité de financement a été accordée aux projets relevant des secteurs de l'agriculture, les travaux publics, la jeunesse et les sports, ainsi que pour l'amélioration du cadre urbain et la réalisation des voies et réseaux divers (eau potable et assainissement notamment), et d'autres actions de restauration d'établissements éducatifs du primaire, a-t-on précisé. Les responsables concernés ont été instruits de hâter les procédures administratives nécessaires afférentes au lancement des opérations projetées en vue de les réceptionner dans les délais impartis, selon la même source.

R. E.

Sahara occidental

L'UA appelle à un engagement immédiat pour surmonter l'impasse actuelle

■ Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a appelé à l'engagement immédiat de pourparlers directs et sérieux, sans conditions préalables et conformément à l'article 4 de l'Acte constitutif de l'UA, pour surmonter l'impasse actuelle du conflit au Sahara occidental, affirmant qu'il reste activement saisi de la question.

Par Halim T.

Le CPS a annoncé, dans son communiqué, à l'issue de sa 668^e réunion tenue lundi 20 mars à Adis-Abeba sur la situation au Sahara occidental, la première du genre depuis adhésion du Maroc à l'UA, la réactivation du Comité ad hoc des chefs d'Etat et de gouvernement sur le conflit au Sahara occidental, créé en application de la résolution adoptée lors de la 15^e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA (Organisation pour l'Union africaine), qui s'est tenue à Khartoum (Soudan) du 18 au 22 juillet 1978, tout en rappelant les dispositions pertinentes de l'article 4 de l'Acte constitutif de l'UA qui évoque, entre autres, le règlement pacifique des conflits entre les Etats membres de l'Union, soulignant qu'il est impératif d'engager immédiatement des pourparlers directs et sérieux, sans conditions préalables et conformément à l'article 4 de l'Acte constitutif. Le Conseil a regretté l'absence du Maroc lors de cette réunion, un premier test «raté» par Rabat, selon le chef de la diplomatie sahraouie. Le CPS a décidé également, selon le texte, de renforcer le mandat de l'ancien Président mozambicain, Joaquim Chissano, pour être nommé Haut Représentant de l'UA pour le Sahara occidental, «chargé de faciliter les pourparlers directs entre les deux Etats membres et de mobiliser les efforts de l'Afrique et des Nations unies à cet effet». Le Conseil demande, à cet égard, au président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, de prendre les mesures nécessaires pour permettre au Haut Représentant de l'UA d'assumer immédiatement son mandat. L'organe africain appelle tous les Etats membres de l'UA, dans l'esprit du panafricanisme et



conformément aux dispositions de l'Acte constitutif, à mobiliser et à apporter d'autres formes d'appui politique, diplomatique à Joaquim Chissano, afin de faciliter les pourparlers directs, demandant, en outre, à la Commission de l'UA de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la réouverture du Bureau de l'UA à Laayoune, au Sahara occidental, y compris la fourniture des ressources humaines et financières et des moyens logistiques nécessaires.

La communauté internationale doit apporter son appui aux efforts africains

Par la même occasion, le CPS a lancé un appel aux Nations unies et à l'ensemble de la communauté internationale pour qu'elles apportent leur plein appui aux efforts africains visant à surmonter l'impasse actuelle dans le processus de règlement du conflit au Sahara occidental, soulignant qu'il a décidé d'examiner régulièrement la situation

au Sahara occidental, sur la base de mises à jour et des recommandations fournies par le Président de la Commission de l'UA et le Haut Représentant de l'UA pour le Sahara occidental. Le CPS a décidé également d'effectuer une mission sur le terrain au Sahara occidental au cours de l'année 2017, indiquant qu'il attend avec intérêt le renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) qui prendra fin le 30 avril 2017, conformément à la décision 2285 (2016) du 29 Avril 2016. Dans ce sens, le CPS a exhorté le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre les mesures nécessaires pour que la Minurso puisse de nouveau exercer pleinement ses fonctions, afin qu'elle supervise efficacement l'accord de cessez-le-feu et d'éviter la reprise des violations, demandant, à cet effet, au Conseil de sécurité d'attribuer à la Mission un mandat en matière de droits de l'Homme, en tenant compte de la nécessité d'en assurer un suivi indépendant et

impartial dans les territoires occupés. «Le Conseil demande également au Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme de prendre les mesures appropriées à cet égard», selon le document, appelant, en outre, la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples (Cadhp) à entreprendre, dans les meilleurs délais possibles, une mission au Sahara occidental, afin d'évaluer la situation des droits de l'Homme et de formuler des recommandations au Conseil, sur la base des résultats de sa visite dans la région en septembre 2012. A cet égard, le Conseil exhorte les deux Etats membres à coopérer pleinement avec la mission de la Cadhp.

L'exploitation illégale des ressources sahraouies dénoncée

Cernant la question de l'exploration et de l'exploitation illégales des ressources naturelles du territoire sahraoui, le CPS a souligné l'«urgence» de

trouver des réponses à cette question en ayant à l'esprit l'appel lancé dans le rapport du Secrétaire général des Nations unies du 10 avril 2014 à tous les acteurs concernés, à la lumière de l'intérêt croissant pour les ressources naturelles du Sahara occidental, afin de reconnaître le principe selon lequel les intérêts des habitants de ces territoires sont primordiaux, conformément au Chapitre XI de l'Article 73 de la Charte, ainsi qu'aux nombreux avis juridiques et jugements émis par des organisations internationales et régionales sur la question. A cet égard, le Conseil exhorte le Maroc à ne pas conclure d'accords pour l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental. Par ailleurs, le CPS a demandé à la Commission de l'UA, par les voies appropriées, d'entreprendre une démarche envers le Conseil de sécurité des Nations unies, afin que le Haut Représentant de l'UA pour le Sahara occidental ait la possibilité de s'adresser au Conseil de sécurité lors de sa réunion sur le Sahara occidental prévue le mois d'avril 2017, priant le Président de la Commission de transmettre le communiqué du CPS au Secrétaire général des Nations unies et de demander qu'il soit distribué en tant que document officiel du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi qu'aux autres parties prenantes internationales concernées. La Commission sur la l'évolution du processus de paix au Sahara occidental a indiqué dans son rapport présenté lors de cette réunion qu'au cours des dernières années, la question des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés reste «préoccupante». «Des violations continues ont été fréquemment signalées par l'UA et nombre de parties prenantes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations unies», a noté la Commission. «Les autorités marocaines ont restreint les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion, poursuivi des journalistes et dispersé de force les manifestations et resserré les restrictions imposés aux groupes de défense de droits de l'Homme, tant nationaux qu'internationaux», lit-on dans ce rapport. «Il est profondément préoccupant que quatre décennies après le déclenchement du conflit du Sahara occidental, tous les efforts déployés à ce jour en vue de trouver une solution n'ont pas pu atteindre les résultats escomptés», souligne-t-on.

Mauritanie

La révision constitutionnelle sera soumise à référendum

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a annoncé que le projet de révision constitutionnelle en Mauritanie, approuvé par l'Assemblée nationale mais rejeté par le Sénat, sera soumis à référendum «le plus rapidement possible». Ce projet de modification de la Constitution actuelle, en vigueur depuis 1991, prévoit notamment la suppression du Sénat et le changement du drapeau national. Il a été adopté le 9 mars par les députés, mais 33 des 56 sénateurs ont voté contre le texte, marquant son rejet, le 18 mars. Pour être validé, le projet devait être adopté par chacune des deux

chambres du Parlement à la majorité des deux tiers et ensuite être soumis à un congrès parlementaire. «Par ce rejet, nous sommes arrivés à une situation de blocage. Or, nous avons une porte de sortie : aller en référendum conformément à l'article 38 de la Constitution», a déclaré le président Mohamed Ould Abdel Aziz lors d'une conférence de presse tard mercredi soir. Selon lui, cet article «offre incontestablement au président le droit de recourir au référendum pour consulter directement le peuple». Interrogé sur la date de cette consultation référendaire, il a répondu qu'il était «impossible» d'en four-

nir une dans l'immédiat. Mais, a-t-il assuré, elle sera organisée «le plus rapidement possible». Le fait que des sénateurs de la majorité votent contre l'avis de leur camp traduit un «dysfonctionnement dans notre démocratie» et est «inacceptable au plan moral et éthique», a estimé le président. «Nous ne pouvons admettre que 33 sénateurs qui ont voté contre les amendements tiennent tout un peuple en otage», a-t-il déclaré, insistant : «Une porte de sortie existe, celle d'aller directement en référendum populaire».

Lamia O.

H. T./APS



Etats-Unis

La réforme de la santé échoue, nouveau revers pour Trump

■ Donald Trump a subi une lourde défaite politique vendredi après la mise en échec de son projet phare de réforme du système de santé, qui s'ajoute à de précédents revers sur son décret migratoire.

Par Ali O.

Neuf semaines après son arrivée au pouvoir, le 45^e président américain a échoué sur deux grandes promesses de campagne : fermer les frontières aux réfugiés et abroger «Obamacare». Le milliardaire new-yorkais a été forcé de constater que le plan républicain d'abrogation et de remplacement de la loi sur l'assurance-maladie signée par son prédécesseur Barack Obama (2009-2017), qu'il a activement promu, se dirigeait vers un rejet à la Chambre des

représentants. Le texte a été retiré au dernier moment. «Cela s'est joué à très peu de choses», a déclaré M. Trump dans le Bureau ovale, d'un ton calme et posé. Il s'est dit «déçu» et «un peu surpris», mais a refusé d'accabler les élus républicains, reportant la faute sur la minorité démocrate. Ce sont pourtant bien les dissensions au sein de son propre camp, majoritaire dans les deux chambres du Congrès, qui ont coulé le projet de réforme, sur le principe duquel les républicains ont continuellement fait campagne depuis sept ans. Un vote, d'abord prévu jeudi puis repous-

sé à vendredi, a finalement été annulé face à l'opposition de modérés et de conservateurs. Peu avant le vote, le président de la Chambre des représentants et chef de file des républicains Paul Ryan «a parlé au président à 15h00 (...) et le président a demandé à (Paul Ryan) de retirer le projet de loi», selon une source parlementaire. L'échec de cette priorité législative reflète à la fois la relative désorganisation des chefs républicains, qui ont tardé à dévoiler leur plan, et l'incapacité du président républicain à réconcilier des factions relativement distantes idéologiquement. «C'est donc cela, l'art des affaires», a raillé le chef de file des sénateurs démocrates, Chuck Schumer, citant le best-seller de l'homme d'affaires, «The Art of the Deal». «Je n'ai jamais vu de ma vie une administration aussi incompétente». «Passer d'un parti d'opposition à un parti de gouvernement peut donner lieu à une crise de croissance», a quant à lui déclaré le président de la Chambre, Paul Ryan. «Aujourd'hui, nous ressentons cette crise de croissance». Le «speaker» a aussi confirmé une évidence : «Obamacare est la loi, et restera la loi tant qu'elle ne sera pas remplacée». Aucun retour de cette réforme emblématique n'est envisagé à court terme. L'ancienne candidate démocrate à la présidentielle Hillary Clinton a salué «une victoire pour les 24 millions de gens qui auraient perdu leur assurance». Le successeur de Barack Obama avait vigoureusement défendu le plan républicain, dévoilé début mars. Il a parlé directement à pas moins de 120 parlementaires ces derniers jours. Mais son ultimatum formulé



PHOTO: AP

jeudi n'a pas permis de forcer la main des élus récalcitrants de son camp. Sur 237 élus républicains, une grosse trentaine s'étaient déclarés contre le texte, s'ajoutant aux 193 démocrates de l'opposition. Selon ses détracteurs, M. Trump, focalisé sur l'obtention d'une victoire politique et symbolique, a sous-estimé l'impact réel qu'aurait eu la réforme sur le système de santé, un enchevêtrement d'assurances publiques et privées. Le texte aurait sabré les aides publiques aux personnes qui n'ont pas d'assurance santé grâce à leur employeur et doivent financer elles-mêmes leur couverture. Quelque 24 millions de personnes seraient sorties du système d'assurance maladie d'ici à 2026, selon les prévisions. Les coûts individuels auraient augmenté, et des services essentiels instaurés par Obamacare, tels que les urgences et les soins de grossesse, n'auraient plus été obligatoirement couverts. Plusieurs républicains modérés ont donc fait défection. De l'autre côté du parti, les ultra-conserva-

teurs du «Freedom Caucus» disaient que le plan républicain n'était qu'une version édulcorée d'Obamacare, qu'il conservait trop de réglementations coûteuses et n'aurait pas permis de faire baisser les prix. Donald Trump avait laissé la rédaction de la réforme à Paul Ryan, le quadragénaire qui préside la Chambre depuis 2015, et que plusieurs médias conservateurs pro-Trump ont commencé à accuser. Mais les républicains étaient rares à pointer du doigt un fautif – au moins en public. «Franchement, le président Trump a fait du mieux qu'il pouvait pour essayer de vendre un mauvais produit», estime un républicain qui aurait voté non, Mo Brooks. «A lui seul, le Freedom Caucus a sauvé Obamacare», a à l'inverse tweeté l'élu modéré Adam Kinzinger, blâmant ses collègues récalcitrants. M. Trump, lui, a renouvelé sa confiance à Paul Ryan, dont il aura besoin pour engager le deuxième grand chantier législatif de l'année : une grande réforme fiscale et une baisse d'impôts.



Points chauds

Percée

Par Fouzia Mahmoudi

La mauvaise situation dans les sondages de François Fillon n'est pas pour déplaire à tous à droite. Car si l'ancien Premier ministre représente la droite mais surtout son parti, Les Républicains, la droite est composée d'autres mouvements habituellement moins médiatisés. C'est le cas de «Debout la France» de Nicolas Dupont-Aignan qui profite depuis quelques semaines d'une hausse inattendue, et certainement bienvenue pour sa part, de sa popularité dans les sondages de l'élection présidentielle. Car si Dupont-Aignan ne possède pas la machine de guerre de Les Républicains, le modeste candidat à l'investiture suprême a réussi à rebondir après le début de l'affaire du Penelopegate. En effet, le candidat souverainiste est désormais crédité de 5,5% des voix dans une récente enquête d'opinion. Un chiffre exceptionnel pour ce «petit candidat». À un mois du premier tour de l'élection présidentielle, le dirigeant de «Debout la France» connaît une percée soudaine dans les sondages. L'enquête quotidienne Ifop pour Paris Match-Cnews et Sud radio le crédite mercredi de 5,5% des voix. Avec une percée à 9% chez les plus de 65 ans et 7% chez les 50-64 ans, un électoral qui a l'avantage de se déplacer avec assiduité dans les bureaux de vote. Mardi, c'est l'institut Elabe qui l'a crédité de 5% des suffrages dans une enquête pour BFMTV et l'Express. Une hausse de deux points (la plus forte) par rapport à la précédente enquête du 17-19 mars. «On perce ! C'est évident qu'il y a un déclic mais c'était semé avant», se félicite le candidat souverainiste. Son départ du plateau du journal télévisé TF1 pour protester contre son absence du premier débat télévisé de lundi n'y est pas pour rien. Même s'il dit encore aujourd'hui qu'il «aurait préféré être au débat» (et se passer de ce buzz), la séquence de son coup de sang sur TF1, postée sur son profil Facebook, a depuis été visionnée 13 millions de fois et partagée par 242 000 personnes. Le député-maire de Yerres progresse quotidiennement. «Même si je reste méfiant, je sentais une dynamique depuis plusieurs jours. Les salles de mes meetings sont pleines», s'enthousiasme celui qui avait obtenu 1,79% en 2012. «Les gens ont compris que François Fillon ne peut pas gagner alors ils se disent "pourquoi pas lui". Je vais le remplacer», poursuit le parlementaire. Il ajoute : «D'autant plus que mes idées sont plus proches de ce que veulent les électeurs de droite. Ils ne veulent pas la suppression des heures supplémentaires ni de la hausse de la TVA et ne veulent plus de Schengen». «Beaucoup de sarkozystes me rejoignent car je suis plus proche de lui que Fillon», complète le candidat en rappelant qu'il prône «la baisse des impôts, la récompense du travail et le contrôle des frontières». Effectivement, alors que seuls 54% des électeurs de Nicolas Sarkozy en 2012 sont prêts à voter pour François Fillon, Nicolas Dupont-Aignan arrive à conquérir 6% d'entre eux, selon Elabe. Reste à savoir si cette tendance continuera dans les semaines à venir et surtout quel sera le résultat du souverainiste au soir du premier tour de la présidentielle. S'il venait effectivement à avoir un bon score, et que Fillon venait à être devancé par Le Pen et Macron, il pourrait devenir le Jean-Pierre Chevènement de la droite, et être accusé, tout comme le fut ce dernier en 2002, d'avoir siphonné les voix qui auraient permis une victoire de la droite.

F. M.

Belarus

57 arrestations dans un raid de la police contre une ONG

La police du Bélarus a effectué hier un raid dans les bureaux d'une organisation de défense des droits de l'Homme, arrêtant des dizaines de personnes dont des observateurs étrangers, peu avant une manifestation prévue de l'opposition, a annoncé l'ONG. L'organisation Viasna a précisé que la police anti-émeutes avait bloqué les accès à ses bureaux à Minsk et menait une perquisition, peu après l'arrestation d'une des principales personnalités de l'opposition dans cette ex-république soviétique, Vladimir Nekliayev. Selon Viasna, qui recense les arrestations et les manifestations de protestation des dernières semaines dans le pays, «il y a eu 57 arrestations, y compris des observateurs étrangers». Ces

développements interviennent peu avant une manifestation prévue par l'opposition en début d'après-midi dans le centre de Minsk, ainsi que dans d'autres villes pour protester contre le régime autoritaire du président Alexandre Loukachenko. Les accès à la place où doit se tenir la manifestation étaient toutefois bouclés par une importante présence policière. Une centaine de personnes présentes ont été interpellées peu après 14h00 locales (11h00 GMT). Vladimir Nekliayev devait prendre la parole devant la manifestation de Minsk. Selon sa femme Olga, il a été arrêté à la frontière alors qu'il venait de Pologne. Il est actuellement détenu à Brest, dans le sud-ouest du pays. Les autorités de Minsk ont déclaré

illégal la manifestation de hier. Une série de manifestations ont eu lieu le mois écoulé au Bélarus, rassemblant dans plusieurs villes du pays des milliers de personnes exigeant la démission de M. Loukachenko et dénonçant une taxe visant les citoyens qui travaillent moins de six mois par an. Cette agitation intervient de plus sur fond de crise économique. Reffet de l'inquiétude des autorités, plusieurs dizaines de manifestants, dont des journalistes et des chefs de l'opposition, ont été jugés après ces rassemblements et condamnés à des peines allant de la simple amende à 15 jours de prison. Alexandre Loukachenko a accusé des manifestants de vouloir préparer des «provocations armées».



Le poète-musicien a célébré à Alger ses 50 années de carrière

Mémorable concert de Lounis Aït Menguellet

■ Le poète et interprète de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellet, a animé vendredi soir à Alger un concert grandiose devant des milliers de fans, à l'occasion de ses 50 années de carrière artistique marquée par une vingtaine d'albums.

Par Adéla S.

Organisé par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et l'Office national de la culture et de l'information (Onci), le spectacle d'Aït Menguellet qui s'est déroulé à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, a drainé quelque 15 000 spectateurs, selon les organisateurs.

Accompagné par des musiciens dont son fils Djaâfar, également chanteur et multi-instrumentaliste, Aït Menguellet a gratifié le public, trois heures durant, de plusieurs de ses célèbres chansons tirées de son répertoire riche de plus de 200 titres, dans une ambiance harmonieuse et festive.

Le concert-événement dont la recette sera versée à l'Association «Fedjr» d'aide aux personnes atteintes de cancer, a été entamé par un hommage aux chanteurs de la chanson kabyle en l'occurrence Slimane Azem, Cherif Kheddami et Akli Yahiatène. L'artiste a interprété

des titres de leurs répertoires respectifs. Il a été ovationné en interprétant notamment «*Loukan mazal tghanigh*», un chef-d'œuvre de Cherif Kheddami en l'honneur de la femme.

Très impressionné et ému par un public nombreux, Lounis Aït Menguellet a chanté *Din amçum* (La dette maudite) et *Tamtut* (La femme) tirées de son dernier album *Isefra* (poèmes) sorti en 2014. Il a également servi «*Assandu n waman*» de son album «*Yenna-d wemghar*» (Le sage a dit, 2005) qui a recueilli une admiration particulière d'un public émerveillé.

A la fin du concert, une cérémonie a été organisée en l'honneur de l'artiste en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, et du directeur général de l'Onda, Sami Bencheikh El-Hocine.

A l'occasion de la célébration des 50 années de carrière de Lounis Aït Menguellet, l'Onda a



édité un coffret composé de 12 CD et un livret.

Compositeur et auteur d'une vingtaine d'albums dont «*Tiregwa*» (1999), «*Yenna-d wemghar*» et «*Tawriqt tacebhant*» (La page blanche, 2010), Aït Menguellet est réputé pour ses textes engagés et élaborés, faisant de lui un des artistes les plus populaires.

A travers ses textes, le «*ciseleur du verbe*», comme se plaisent à le surnommer ses fans, évoque les travers de la société,

clame la fraternité, le pardon et l'amour et dénonce l'injustice.

Sa première apparition sur scène remonte à la fin des années 1960 avec «*ma tud ula d nek kter*» (Si tu pleures, moi je pleure encore plus), titre de sa première chanson dévoilée lors de l'émission «*Ighanayen izekka*» (Les chanteurs de demain) sur la Chaîne II de la Radio algérienne. Après avoir subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert en janvier 2015, Lounis Aït Menguellet a marqué son

retour six mois après par une tournée nationale pour promouvoir son album «*Isefra*», sorti une année plus tôt.

Un nouvel album composé de sept chansons sortira fin avril, a-t-il annoncé récemment.

A. S./APS

Photographie/Sculpture

Le plasticien Ammar Bouras expose à Alger

Une exposition de photographies d'art et de sculptures, mettant en avant le traumatisme géologique et environnemental des essais nucléaires français à In Ekker (nord de Tamanrasset), a été inaugurée vendredi à l'espace d'art contemporain «Espaco», à Alger.

Intitulée «24 3'55"N 5 3'23"E», un titre renvoyant aux coordonnées GPS du lieu du drame nucléaire, cette exposition immortalise en 18 clichés un espace de vie éternellement agonisant et gravement pollué.

Une première série de photographies de Ammar Bouras capte le regard du visiteur par la beauté des paysages désertiques de la région sublimés par une exploitation saisissante des lumières naturelles à différents moments du jour ou de la nuit, pour montrer la beauté naturelle brute du Grand Sud.

L'objectif du photographe s'est longuement attardé sur les environs du mont

Taurirt Tan Afella, où 13 essais nucléaires de l'armée française se sont déroulés entre 1961 et 1966, témoin d'une logique militaire sacrifiant homme, faune et flore sur plusieurs générations.

Dans cette région, le photographe a immortalisé les effets de «l'accident de Béryl» du 1^{er} mai 1962 quand des éléments radioactifs s'étaient échappés des galeries souterraines mais aussi ce qui reste des centres militaires.

Plusieurs clichés montrent un espace fantomatique jonché de grillages et de fils barbelés où les clôtures des bases militaires sont encore visibles tout comme les plaques de signalisation de l'époque.

Une très grande quantité de déchets métallique (barils et ferraille) témoigne par les photos de Ammar Bouras de l'ampleur de l'impact environnemental de ces essais, notamment sur la flore quasi inexistante et

les rares cours d'eau. Une peinture d'une carte géographique montrant l'emplacement des 13 essais nucléaires dans la région est également exposée en mentionnant les noms de pierres précieuses donnés à chaque opération.

Outre ces photographies, Ammar Bouras a présenté plusieurs sculptures réalisés par des collages de plaques de verre ou en travaillant sur du verre fondu et coloré alors que certains volumes laissent apparaître des fragments de photographies en filigrane.

Photographe, plasticien et vidéaste, Ammar Bouras, diplômé de l'Ecole des beaux-arts d'Alger où il avait également enseigné, expose ses œuvres depuis 1992 en explorant les ressources communes à la peinture et la photographie. Il a exposé ses œuvres dans plusieurs pays dont la France, les Etats-Unis, ou encore le Mali.

Samah Y.

Tissemstilt

4 000 enfants participent à la semaine «Culture et loisirs»

Quelque 4 000 enfants ont participé à la semaine «Culture et loisirs», dont les activités ont été clôturées vendredi à la maison de la culture «Mouloud-Kacem-Nait-Kacem» de Tissemstilt, a annoncé le directeur de l'établissement.

Les activités théâtrales de cet événement, organisé à l'occasion des vacances scolaires de printemps, ont drainé «une

moyenne variant entre 500 et 700 enfants par jour, venus avec leurs parents du chef-lieu de Tissemstilt et des régions limitrophes, notamment de Ouled Bessam, Ammari, Sidi Abed et Khemisti», a indiqué à l'APS Ali Amcha.

Cet engouement reflète la bonne qualité des spectacles proposés, s'est-il félicité, ajoutant que «six pièces théâtrales,

éducatives et sensibilisantes, ainsi que des spectacles de magie, animés par des noms connus sur le plan national, ont été au programme de cette semaine culturelle».

Des jeux en plein air, toboggans et châteaux gonflables, ont été en outre installés dans la cour de la maison de la culture de Tissemstilt, au profit des enfants en bas âge.

Le programme culturel de la maison de la culture «Mouloud-Kacem-Nait-Kacem» se poursuivra tout au long de l'année, avec des performances théâtrales pour enfants et adultes, ainsi que des activités artistiques, littéraires et scientifiques, a conclu son directeur.

Racim C.

Rendez-vous culturels

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (rue Didouche-Mourad, Alger) Jusqu'au 30 mars :

Exposition spéciale Journée de la femme, par Narimane Sadet Cherfaoui et Samia Boumerdassi.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Chéraga, Alger) Du 18 au 31 mars :

Exposition collective «Œuvres récentes» des artistes peintres Moussa Bourdine, Adlane Djefel, Moncef Guita et du sculpteur Nadjib Bensaïd.

Vernissage le samedi 18 mars à partir de 15h.

Musée national Ahmed-Zabana (Oran) Jusqu'au 31 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Hirech Boumediène. Espacio España de l'Institut Cervantès d'Alger Jusqu'au 30 mars à 18h :

Cycle de cinéma «Espace féminin», dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

Galerie d'arts La Baignoire (Alger-Centre) Jusqu'au 25 mars :

Exposition de photographies d'art «La Roma la ntouma» (Ni Rome ni vous), par le photographe Oussama Tabiti.



Coup-franc direct

Ne pas se prendre la tête

Par Mahfoud M.

Nos internationaux évoluant à l'étranger pensent déjà à leur avenir surtout ceux courtisés par des formations huppées. C'est le cas du virevoltant ailier de Leicester City, Riad Mahrez, qui serait sur les tablettes de nombreuses formations européennes très relevées, à l'image du FC Barcelone, Chelsea et du PSG. Ghoulam, le défenseur de Naples, est aussi dans le viseur du Real et de la Juventus. Peut-on dire qu'ils ont des chances de changer d'air et d'évoluer dans ces grands clubs d'Europe ? Sans doute que cela pourrait être une bonne expérience pour ces deux joueurs, déjà visés par des clubs prestigieux il y a de cela une année ou deux. En fait, ils ne doivent pas se prendre la tête et attendre le moment voulu pour choisir leur prochaine destination, d'autant plus qu'il s'agit de leur avenir et ils ne doivent pas se tromper. Changer juste pour changer et rester sur le banc des remplaçants ne sera pas la solution idoine pour ces deux éléments qui doivent être concentrés sur leur carrière qui en pâtira au cas où ils feraient un mauvais choix. Il leur faudra bien réfléchir avant de prendre une décision définitive, surtout qu'il s'agit pour eux d'évoluer et non de régresser et revenir en arrière comme cela a été le cas pour certains éléments.

M. M.

Volley-ball / Nationale «Une» Ooredoo (dames - 18' J)

Le GSP arrache le titre

L'ÉQUIPE féminine du GS Pétroliers est sacrée championne d'Algérie de volley-ball pour la saison 2016-2017, à l'issue de la 18^e et dernière journée du championnat Nationale «Une» Ooredoo, disputée vendredi. Les joueuses du GS Pétroliers décrochent à cette occasion le 27^e titre national de l'histoire du club (19 MC Alger - 8 GS Pétroliers). Invaincues cette saison, les

Pétroliers ont fait carton plein avec un total de 54 points, devant le MB Béjaïa (40 pts) et le NC Béjaïa (37 pts), alors que le champion sortant l'ASW Béjaïa s'est contentée de la 4^e place avec 29 points. Dans le bas du classement, l'ASW Blida termine à la dernière place avec un seul point et sera relégué au palier inférieur.

Tennis / Circuit pro-féminin
Inès Ibbou s'est blessée

LA JOUEUSE de tennis algérienne, Inès Ibbou, souffre d'une entorse à la cheville droite, ayant entraîné son retrait au 2^e tour d'un tournoi du Circuit pro-féminin actuellement en cours au Havre (France). «Je me suis foulée la cheville droite au milieu du 2^e set. J'ai essayé de continuer, mais la douleur était telle que j'ai dû abandonner», a indiqué la sociétaire de l'Académie sportive de Valence (Espagne). Ibbou (18 ans) avait bien démarré ce 2^e tour du tableau final contre la Roumaine Diana

Negreanu, remportant assez facilement le premier set (6-4), avant de concéder le second (6-2), et d'abandonner finalement au 3^e, alors que le score était en sa défaveur (4-1). La championne d'Afrique 2015 s'était fracturée cette même cheville droite il y a quelques mois, d'où sa fragilité. «Mon souhait est de récupérer au plus vite de cette blessure, pour pouvoir participer à d'autres tournois du Circuit pro-féminin, notamment en Tunisie», a ajouté la jeune championne algérienne.

Ligue 2 Mobilis (26^e journée)

Le PAC de nouveau en Ligue 1, l'USB stoppée

L'accession officielle du Paradou AC en Ligue 1 et le limogement du coach de l'US Biskra, Mounir Zeghdoud, après le nul concédé à domicile contre le MC Saïda (1-1) sont les faits saillants de la 26^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, disputée vendredi. Leader incontesté depuis l'entame de la saison, le club du nouveau président de la FAF Kheireddine Zetchi a officialisé son retour parmi l'élite en remportant une précieuse victoire chez l'AS Khroub (2-0), grâce à son buteur maison Tayeb Meziani, auteur d'un doublé aux 78^e et 90^e+2. Avec désormais 56 points, le PAC est en effet assuré de terminer parmi les trois premiers du classement, même s'il venait à perdre la totalité des cinq matchs qui lui restent, et que dans le même temps ses concurrents directs pour l'accession les remportent tous. Ce qui n'est pas de l'US Biskra, un des candidats à la montée en Ligue 1 et qui a abordé cette dernière ligne droite du parcours par un

nul à domicile contre le MC Saïda, et qui a coté son poste à son entraîneur Mounir Zeghdoud, pourtant auteur d'un redressement spectaculaire depuis sa prise en main du club. Pourtant, l'USB avait plus ou moins sauvé les meubles, en égalisant par Adil Djabout (44'), car la soirée aurait pu être beaucoup plus cauchemardesque si le score était resté en faveur du MCS, après le but de Mohamed Bekhtaoui (8'). Un résultat au goût de défaite néanmoins pour l'USB, qui reste scotchée à la 4^e place du classement général, avec 39 points, derrière la JSM Béjaïa, qui s'est emparée seule de la 3^e place, avec 40 points, après sa victoire sur le fil contre la JSM Skikda (1-0) grâce à un but de Lautrec. De son côté, l'USM Blida a ramené un précieux nul (0-0) de son déplacement chez l'Amel Boussaâda, et qui la maintient à la 2^e place avec 42 points. A l'instar du Paradou, la JSMB et l'USMB, d'autres clubs ont réussi de bonnes

affaires au cours de cette 26^e journée, aussi bien dans la course à l'accession que pour le maintien en Ligue 2. Parmi ces clubs, le CA Bordj Bou-Arréridj, qui est revenu à quatre longueurs du podium, après sa courte victoire contre le CRB Ain Fekroun (1-0), ce qui lui permet de continuer à croire à la montée en Ligue 1, au moment où les candidats au maintien, le MC El Eulma et le GC Mascara, sont revenus avec de précieux nuls de leurs déplacements respectifs à Chlef et à Boufarik. Le mérite du MCEE et du GCM d'avoir engrangé ces points est d'autant plus grand qu'ils étaient menés au score, avant d'arra-

Résultats et classement :

ASO- MCEE	1-1
CABBA-CRBAF	1-0
JSMB-JSMS	1-0
USB-MCS	1-1
ASK-PAC	0-2
A BS-USMB	0-0
ASMO-RCA	3-1
WAB-GCM	1-1

Equipe nationale

Ça se précise pour le sélectionneur

■ De sources proches du tout nouveau patron de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, on croit savoir que cela se précise pour le poste de sélectionneur national qui devrait être pourvu dans les tout prochains jours.

Par Mahfoud M.

Ainsi, Zetchi aurait pris attache avec quelques techniciens étrangers, des espagnols et argentins notamment, qui devraient rendre une réponse dans les tout prochains jours. Certains avouent que le réputé coach argentin, Marcelo Bielsa, aurait été contacté par l'équipe de Zetchi et ne serait pas contre une expérience en Algérie, même si certains avancent qu'il a déjà tout conclu avec la formation de Ligue 1 française, Lille. Le premier responsable de la Fédération compte donc régler cette affaire d'entraîneur national, une fois pour toutes, surtout qu'il en avait fait une priorité dans une déclaration avant même son élection, avouant qu'il souhaitait engager le sélectionneur dans les plus brefs délais pour pouvoir préparer les prochaines échéances qui attendent la sélection nationale. Pour lui, il faudra penser à trouver un suc-



Bielsa aurait été contacté par Zetchi

cesseur au Belge Leekens, limogé après la débâcle de la CAN 2015 au Gabon, pour préparer les éliminatoires de la CAN ainsi que ceux du Mondial, même si les chances pour la qualification à la phase finale sont minimes. Zetchi avait déjà annoncé la couleur en avouant que le sélectionneur sera étranger et ibérien, d'autant plus qu'il entretient des liens avec les Espagnols, lui qui avait engagé le coach de la réserve de Villeréal pour entraîner le Paradou AC qui a réussi

avec lui la remontée en Ligue 1. Le nouveau président de la FAF pense même à régler la question des staffs des autres sélections jeunes pour débiter le travail dans les plus brefs délais, surtout qu'il sait que l'avenir de l'équipe première dépend du travail qui sera fait au niveau des sélections jeunes. L'essentiel pour lui est de lancer son chantier pour tenter d'aller de l'avant et essayer de faire sortir la balle nationale de cette situation complexe.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (Mise à jour)

Le DRBT et le MOB se neutralisent

L'équipe locale, ayant ouvert le score par Youcef Chibane, sur penalty à la 19^e minute, mais le MOB a réussi à égaliser dix minutes plus tard, grâce à son buteur maison, Ahmed Messaâdia. Un nul qui arrange beaucoup plus les affaires du MOB qui, bien qu'en restant lan-

terne rouge avec 17 points, peut continuer à croire au maintien, surtout qu'il compte trois matchs en retard. De son côté, après ce nul à domicile, le DRBT du coach Liamine Bougherara reste provisoirement 11^e avec 26 points.

cher l'égalisation. C'est en effet l'ASO Chlef qui a ouvert la marque par Laraba, juste avant la fin de la première mi-temps, et c'est Cherfaoui qui a nivelé la marque pour le MCEE (76'). Idem pour le GCM, qui a commencé par concéder l'ouverture du score devant Farhi (30') avant de revenir à un but partout, grâce à Benaroussi (69'). Le succès le plus large de la journée a

été réalisé par l'ASM Oran, ayant battu la lanterne rouge, le RC Arbaâ, sur le score de trois buts à un, grâce à Ziaya (33'), Oussaâd (49') et Boubakour (85'), au moment où le RCA avait attendu l'ultime seconde du temps réglementaire pour réduire la marque sur penalty par Souyad.

	Pts	J
1). Paradou AC	56	25
2). USM Blida	42	26
3). JSM Béjaïa	40	26
4). US Biskra	39	26
5). JSM Skikda	38	26
6). CAB Bou Arréridj	36	26
7). MC Saïda	35	26
8). Amel Boussaâda	34	26
9). ASM Oran	33	26
10). ASO Chlef	31	26
-). GC Mascara	31	26
12). CRB Ain Fekroun	30	26
13). WA Boufarik	28	26
14). MC El Eulma	27	25
15). AS Khroub	24	26
16). RC Arbaâ	19	26

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

À partir de la rentrée scolaire 2018-2019

Des atlas scolaires algériens dans les deux langues

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a décidé d'élaborer deux atlas pour les cycles moyen et secondaire dans les deux langues (nationale et étrangère) et d'un atlas simplifié pour le cycle primaire, qui seront distribués à l'occasion de la rentrée scolaire 2018-2019, a indiqué, hier à Alger, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît. Dans son allocution d'ouverture d'un séminaire international sur le processus d'élaboration de cartes et atlas scolaires, M^{me} Benghebrît a indiqué que «le ministère de l'Éducation nationale a décidé de charger l'Office national des publications scolaires (Onps) d'élaborer des ouvrages éducatifs officiels. Il s'agit d'atlas pour les cycles moyens et secondaires dans les deux langues nationale et étrangère ainsi qu'un atlas simplifié destiné aux élèves du cycle primaire, et ce, en coopération avec des établissements algériens». Parmi les établissements avec lesquels coopérera le ministère de l'Éducation, figurent le Conseil national de l'information géographique (Cnig) et l'Institut national de cartographie et de télédétection (Inct). Estimant que l'élaboration de ces atlas «nécessite un temps et des efforts importants», la ministre a affirmé que ces outils pédagogiques seraient «prêts au titre de la rentrée scolaire 2018-2019». La ministre a souligné que le recours à l'élaboration d'un atlas national prendrait en considération les spécificités

culturelles, linguistiques, historiques, politiques et environnementales du pays ainsi que les mutations politiques survenues sur la scène politique internationale, notamment en ce qui concerne la délimitation des frontières et l'établissement de la terminologie des noms d'États et de capitales. Les nouveaux atlas seront soumis, ajoute M^{me} Benghebrît, à l'agrément du ministère de l'Éducation conformément à la réglementation en vigueur en matière d'approbation et de certification des outils et supports pédagogiques et de celui de l'Inct conformément au décret exécutif de mai 1982. Les personnes chargées de l'élaboration de ces cartes et atlas subiront une formation supervisée par le directeur général de l'Onps en sa qualité de membre du comité de l'ONU sur la normalisation des noms géographiques. Le séminaire international sur le processus d'élaboration de cartes et atlas scolaires vise, selon la ministre, à tirer profit de l'expérience des Pays-Bas en matière d'élaboration de cartes et atlas, ce qui facilitera l'élaboration d'un atlas scolaire algérien répondant aux normes internationales et fournira aux élèves un outil pédagogique de qualité. Le séminaire a vu la participation de deux experts hollandais, membres de la Commission des atlas relevant de l'Association cartographique internationale ainsi que des experts du Cnig et de l'Inct. **Dalil Y.**

Egypte

Prison avec sursis pour l'ex-président du syndicat de la presse

L'EX-PRÉSIDENT du syndicat de la presse égyptienne et deux de ses collaborateurs ont été condamnés, hier en appel, à un an de prison avec sursis, chacun pour avoir abrité deux reporters recherchés par la justice, selon une source judiciaire. Yehya Kallache, ancien chef du syndicat, Gamal Abdelrahim et Khaled Elbalsay avaient été condamnés en première instance en novembre à deux ans de prison mais ils avaient interjeté appel et payé la caution fixée par le tribunal pour rester en liberté. Les trois hommes, qui ont encore la possibilité de se pourvoir en cassation, sont accusés d'avoir caché deux reporters accusés notamment d'«incitation à manifester», alors qu'une loi interdit depuis tout rassemblement non autorisé par le ministère de l'Intérieur. L'arrestation de Amro Badr et Mahmoud Saqqa lors d'un raid de la police au siège du

syndicat en mai 2016 puis l'interpellation des trois syndicalistes avaient entraîné des manifestations de journalistes dénonçant «un recul» de la liberté de la presse depuis l'arrivée au pouvoir du président Abdel Fattah al-Sissi, en 2014. Les deux reporters, dont les poursuites à leur encontre ont depuis été abandonnées, étaient accusés d'avoir appelé à manifester contre une décision controversée du gouvernement de rétroceder deux îles de la mer Rouge, Tiran et Sanafir, à l'Arabie saoudite. Ces manifestations contre le président Sissi avaient été d'une ampleur sans précédent depuis son arrivée au pouvoir. En janvier, la Haute cour administrative a confirmé un verdict annulant cette rétrocession. Les organisations de défense des droits de l'Homme accusent régulièrement M. Sissi de museler la liberté d'expression et de réprimer toute critique contre son pouvoir. **(APS)**

François Fillon accueilli par des jets d'œufs au Pays basque



Loumis

Djalou@hotmail.com

Au cours des dernières 24 heures

29 accidents recensés suite aux chutes de pluie

■ Vingt-neuf accidents de la route ont été recensés suite aux chutes de pluie enregistrées au cours des dernières 24 heures au niveau de la capitale, a indiqué, vendredi, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah, chargé de l'information au niveau de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Par Sim O.

«Les services de la Protection civile de la Wilaya d'Alger ont enregistré, au cours des dernières 24 heures, 29 accidents de la route au niveau de la capitale», a déclaré à l'APS M. Ben Khalfallah qui a ajouté que ces accidents ont fait 24 blessés dont 18 hommes et 6 femmes. Sur ces 29 accidents, vingt sont dus aux déviations de véhicules du fait des glissements provoqués par les eaux de pluie et deux à des collisions entre des véhicules touristiques, a-t-il précisé avant d'ajouter que sept blessés ont été déplorés. Les services de la Protection civile ont mobilisé plusieurs ambulances pour évacuer les blessés vers les structures hospitalières de la Wilaya d'Alger, a souligné le

même responsable. Une femme (55 ans) a été mortellement percutée jeudi dans la région al Kahlia, commune de Birtouta, par un train assurant la ligne Birtouta-Agha, et son petit fils (7 ans), grièvement blessé au niveau de la tête, a été évacué par les agents de la Protection civile vers l'hôpital de Douéra, a-t-il ajouté.

12 morts et 29 blessés ces dernières 48 heures

Douze personnes ont trouvé la mort et 29 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été

enregistré dans la wilaya de Constantine où 2 personnes sont décédées et 6 autres ont été blessées dans 2 accidents distincts de la circulation, précise-t-on de même source. Il s'agit, pour le premier, d'une collision entre 2 véhicules légers survenue sur la route nationale N 3, commune d'Ouled Rahmoun, daïra d'El Khroub, alors que le second s'est produit au niveau du pont Sidi Rached, au chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, les services de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les soins de première urgence à 22 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de chauffe-bain et chauffages à leurs domiciles : 13 à Mascara, 3 à Médéa, 2 à Biskra, 2 à Sétif et 2 à Khenchela.

S. O./APS

FC Barcelone

Cruyff aura un stade à son nom et une statue au Camp Nou

LE NOUVEAU stade destiné à l'équipe B du FC Barcelone porterait le nom de Johan Cruyff, en hommage à l'ancien joueur et entraîneur néerlandais du Barça décédé en 2016, a annoncé hier le président du club pensionnaire de la Liga espagnole de football, Josep Maria Bartomeu. «C'est un honneur pour moi d'annoncer que le stade que nous construisons dans le complexe sportif ne sera pas le Miniestadi, mais à partir de maintenant, il s'appellera le stade Johan Cruyff. Le club va aussi lancer la création d'une statue commémorative de Johan Cruyff qui sera érigée au futur Camp Nou», a déclaré Bartomeu. A l'occasion du premier anniversaire de la mort de Cruyff, son fils Jordi a déclaré que la famille était «très heureuse» de l'initiative du Barça. Jordi Cruyff a également annoncé que sa famille ferait cadeau d'un maillot du FC Barcelone porté par son père et son trophée du Ballon d'or 1973-1974, lors d'une prochaine exposition au Musée de Barcelone. «Ainsi, mon père restera présent dans ce club qu'il aimait tant», a expliqué Jordi Cruyff. Johan Cruyff a été l'un des plus grands joueurs et entraîneur du FC Barcelone, remportant 13 trophées, parmi lesquels en tant qu'entraîneur, la première Ligue des champions du club en 1992.

R. S.